

Procès-verbal

Réunion du Conseil de Coordination de l'ASSÉ Tenue le 11 juillet 2007 à l'Université de Montréal

Présences :

Nom	Instance / Association	Délégué-e	Observateur Observatrice
Marie-Eve Ruel	Conseil exécutif		x
Guillaume Fortin	Conseil exécutif	x	
Marc-André Faucher	Conseil exécutif	x	
Hubert Gendron-Blais	Conseil exécutif		x
Marianita Hamel	Conseil exécutif		x
Shanie Morasse	Conseil exécutif		x
Jean-Michel Thériault	Comité à la mobilisation	x	
Jaouad Laaroussi	Comité formation	x	
Geneviève Paquette	CRAALLL	x	
Raphaël Turbide	CRAALLL		x
Justine Rouse-L.	Comité femmes	x	
Philippe Fortier-Charette	MASSE	x	
Mathieu Melançon	CRAM	x	
David Tremblay	CRAM	x	
Christine Thibault-B.	SoGÉÉCoM, Comité mobilisation		x
Loïc Lambard	SoGÉÉCoM		x
Julie Descheneaux	Comité à la recherche et aux affaires académiques	x	

0.0 Ouverture à 18h50

Proposée par le Comité à la mobilisation
Appuyée par le Comité femmes
Adoptée à l'unanimité

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.1.1 Qu'Hubert Gendron-Blais et Marie-Eve Ruel agissent respectivement à titre d'animateur et de secrétaire.

Proposée par le Comité à la mobilisation
Appuyée par le Comité femmes
Adoptée à l'unanimité

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.2.1 L'adoption de l'ordre du jour suivant :

- 0.0 Ouverture
 - 1.0 Procédures
 - 1.1 Praesidium
 - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Lecture et adoption du procès-verbal
 - 2.0 Suivi des Comités et Conseils
 - 3.0 Femmes
 - 4.0 Matériel d'information
 - 4.1 Syndicalisme de combat
 - 4.2 Affiliations
 - 4.3 Sites Internet
 - 5.0 Plan d'action
 - 5.1 Mobilisations secondaires
 - 5.2 Mobilisations urbaines
 - 5.3 Rentrée
 - 5.4 Actions rotatives
 - 5.5 Déclenchement de la grève
 - 5.6 Forum social québécois
 - 6.0 Administration et finances
 - 7.0 Congrès
 - 8.0 Permanence
 - 9.0 Prochain Conseil de Coordination
 - 10.0 Varia
 - 11.0 Levée
- Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le CRAALLL

1.2.1.1 Que l'on ajoute les sous-points « 4.4 Journal » et « 4.5 Grève générale illimitée » au point « 4.0 Matériel d'information ».

- Proposé par le CRAM
- Appuyé par le Comité à la mobilisation
- Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 1.2.1 telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité.

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal

1.3.1 L'adoption du procès-verbal du 21 juin 2007.

- Proposée par le Comité formation
- Appuyée par la MASSE
- Adoptée à l'unanimité

2.0 Suivi des Comités et Conseils

2.1 Compte tenu de l'absence de Secrétaire Général-e, que chaque Comité et Conseil appelle au début de chaque semaine au bureau de l'ASSÉ pour faire un bilan de ses activités et ses prévisions de la semaine. Qu'un rapport du Conseil exécutif soit conséquemment diffusé sur le forum interne.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité à la mobilisation
Adoptée à l'unanimité

3.0 Femmes

3.1 Que le Conseil de Coordination propose au Congrès que les caucus non-mixtes remplacent les points femmes dans les Congrès de la grève.

Proposée par la MASSE
Appuyée par le Comité femmes

3.1.1 D'ajouter « Considérant les difficultés rencontrées lors des Congrès de la CASSÉÉ en ce qui concerne les points femmes:

Considérant la fréquence des Congrès en temps de grève:

Considérant l'importance des questions femmes à l'ASSÉ de même que celle de stimuler la participation égalitaire des deux genres dans les débats. » avant « que les caucus non-mixtes remplacent les points femmes dans les Congrès de la grève.»

Proposé par le Conseil exécutif
Appuyé par le Comité femmes
Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 3.1 telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité.

4.0 Matériel d'information

4.1 Syndicalisme du combat

4.1.1 Qu'une série de documents de vulgarisation du syndicalisme de combat soit produite ou mise à jour selon les besoins, sur les thématiques suivantes :

- Les différents types de syndicalisme;
- Histoire du syndicalisme étudiant de combat au Québec;
- Questions & réponses sur la grève générale illimitée;
- Les types d'actions durant une grève.

Proposée par le Comité formation
Appuyée par le Conseil exécutif

4.1.1.1 Que l'on ajoute « mais que le matériel d'information spécifique à la grève générale illimitée soit priorisé » après « - Les types d'actions durant une grève. ».

Proposé par le CRAM
Appuyé par le Comité formation
Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 4.1.1 telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité.

4.2 Affiliations

4.3 Sites Internet

4.3.1 Que l'on tente de trouver une personne pour traduire le site « gratuitescolaire.info ».

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le CRAALLL

4.5.4 Considérant le contexte décisif pré-grève dans lequel nous sommes cet été;

Considérant l'importance de la mobilisation pour que les revendications de l'ASSÉ trouvent écho et fassent reculer le gouvernement dans ses politiques;

Considérant la présence du Mémoire sur la gratuité scolaire et le temps de travail général alloué à la recherche durant la dernière année;

Que soient mis en dépôt les mandats du Comité à la recherche et aux affaires académiques concernant la mise à jour du Mémoire sur la gratuité scolaire. Que toute recherche d'envergure serve prioritairement à l'écriture d'un format qui pourra être distribué au grand public considérant le manque de stratégie globale et le manque de financement disponible quant à la distribution du Mémoire sur la gratuité scolaire.

Proposée par le Comité à la recherche et aux affaires académiques

Appuyée par le Comité à la mobilisation

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De traiter immédiatement la proposition suivante : « Que le Conseil exécutif évalue la possibilité d'une rencontre nationale ou d'une journée interne pour une formation des associations étudiantes locales sur les médias, et ce, d'ici la rentrée scolaire. »

Proposée par le Comité à la recherche et aux affaires académiques

Appuyée par le Conseil exécutif

Adoptée à l'unanimité

4.5.5 Que le Conseil exécutif évalue la possibilité d'une rencontre nationale ou d'une journée interne pour une formation des associations étudiantes locales sur les médias, et ce, d'ici la rentrée scolaire.

Proposée par le Comité à la recherche et aux affaires académiques

Appuyée par le Comité à la mobilisation

4.5.5.1 De remplacer « la rentrée scolaire » par « le déclenchement de la grève ».

Proposé par le Comité à la mobilisation

Appuyé par le Comité femmes

Vote :

Pour : 3

Contre : 3

Abstention : 2

L'amendement 4.5.5.1 est mis en dépôt.

Proposition privilégiée : Reconsidération du dernier vote session tenante.

Proposée par le Comité à la recherche et aux affaires académiques

Appuyée par le Comité femmes

Adoptée à l'unanimité

4.5.5.2 De remplacer « la rentrée scolaire » par « le déclenchement de la grève ».

Proposé par le Comité à la mobilisation

Appuyé par le Comité femmes

Vote :

Pour : 5

Contre : 3

Abstention : 0

Adoptée à la majorité

Sur la proposition principale 4.5.5 telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité.

Proposition privilégiée : Une pause de 15 minutes.

Proposée par le Comité femmes

Appuyée par le CRAALLL

Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 21h25.

Proposition privilégiée : La réouverture à 21h39.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité à la mobilisation
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De nommer Raphaël Turbide à l'animation pour le reste de ce présent Conseil de Coordination.

Proposée par le CRAM
Appuyée par le Comité à la mobilisation
Adoptée à l'unanimité

5.0 Plan d'action

5.1 Mobilisations secondaires

5.2 Mobilisations urbaines

5.2.1 Que le mandat du Comité à la recherche et aux affaires académiques concernant la rédaction du matériel d'information sur l'éducation comme investissement individuel soit transformé en matériel pour la mobilisation urbaine.

Proposée par le Comité à la recherche et aux affaires académiques
Appuyée par la MASSE
Adoptée à l'unanimité

5.3 Rentrée

5.3.1 Que le camp de formation régulier d'automne se déroule, dans la mesure du possible où le Congrès des 1^{er} et 2 septembre est en accord, durant la fin de semaine du 21 au 23 septembre 2007.

Proposée par le Comité formation
Appuyée par le Comité femmes
Adoptée à l'unanimité

5.3.2 Que l'horaire préliminaire des ateliers pour le camp de formation régulier d'automne soit le suivant :

Samedi

9h à 12h : Femmes et féminisme

12h à 13h : Dîner

13h à 15h : ABC de la mobilisation

15h à 17h : Organisation de perturbations économiques et occupation

17h à 18h : Souper

18h à 20h : Atelier sur le capitalisme et ses contradictions **ou** Atelier sur la lutte de classes

Dimanche

9h à 12h : Pour un réinvestissement, pas n'importe comment !

12h à 13h : Dîner

13h à 15h : Organisation locale de la grève

15h à 17h : Histoire de la grève 2005 **ou** Syndicalisme étudiant de combat

17h : Bye Bye !

Proposée par le Comité formation

Appuyée par la MASSE

5.3.2.1 Que « l'Atelier sur le capitalisme et ses contradictions ou l'Atelier sur la lutte de classes » soit interchangé avec l'atelier « Femmes et féminisme » dans l'horaire du camp de formation.

Proposé par le Comité à la recherche et aux affaires académiques

Appuyé par le Comité femmes

Adopté à l'unanimité

5.3.2.2 De modifier l'horaire du camp de formation de la façon suivante :

Samedi

9h à 12h : Atelier sur le capitalisme et ses contradictions **ou** Atelier sur la lutte de classes

12h à 13h : Dîner

13h à 15h : Pour un réinvestissement, pas n'importe comment !

15h à 17h : ABC de la mobilisation

17h à 18h : Souper

18h à 20h : Femmes et féminisme

Dimanche

9h à 12h : Histoire de la grève 2005 **ou** Syndicalisme étudiant de combat

13h à 15h : Organisation locale de la grève

15h à 17h : Organisation de perturbations économiques et occupation

17h : Bye Bye !

Proposé par le Conseil exécutif

Appuyé par le CRAALLL

Adopté par à l'unanimité

L'amendement 5.3.2.2 dispose de la proposition principale 5.3.2.

5.4 Actions rotatives

5.5 Déclenchement de la grève

Proposition privilégiée : De passer au point « 6.0 Administration et finances ».

Proposée par le Comité femmes

Appuyée par le CRAALLL

Adoptée à l'unanimité

6.0 Administration et finances

6.1 Considérant les finances précaires de l'ASSÉ:

Considérant notre production actuelle en matière d'imprimeries et de photocopies:

Considérant la sécurité qu'un contrat nous apporterait de ce côté:

Que l'ASSÉ conclue un contrat de location et d'entretien d'un photocopieur multifonction pour 5 ½ ans. Que les options privilégiées soient, dans l'ordre, selon nos informations :

1. Solution de base : iR2020i : 401,96 \$ / trimestre, soit 1 607,84 \$ / année

2. Solution autonomie : iR3035 : 858,96 \$ / trimestre, soit 3 435,84 \$ / année.

Que l'option d'acheter ledit photocopieur soit envisagée le plus tôt possible.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par le Comité à la mobilisation

6.1.1 D'inverser le modèle iR2020i et le modèle iR3035 dans l'ordre des priorités.

Proposé par le Comité à la mobilisation

Appuyé par le Comité femmes
Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 6.1 telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité.

Proposition privilégiée : Qu'une plénière de 15 minutes soit tenue sur :

Considérant les incertitudes quant au maintien de la location des locaux de l'ASSÉ au Centre NDA;

Considérant les difficultés évidentes qui seront rencontrées pour trouver un nouveau local d'ici la rentrée ou d'ici le 31 décembre 2007;

Considérant qu'un déménagement, précipité ou non, entraînerait inévitablement des conséquences pour l'ASSÉ, qu'elles soient d'ordre organisationnelles ou financières;

Considérant que le processus de négociation pour conserver les locaux de l'ASSÉ n'est pas encore entamé et qu'il est actuellement impossible d'en connaître la teneur et les délais;

Que le Conseil de Coordination prenne position sur les locaux de l'ASSÉ afin que les démarches conséquentes soient entreprises dès maintenant.

Que le Conseil de Coordination fixe une date limite, le cas échéant, pour le déménagement.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par la MASSE

Proposition dilatoire : De laisser sur la table la proposition principale 6.2.

Proposée par le Comité à la recherche et aux affaires académiques
Appuyée par le Comité formation
Adoptée à l'unanimité

5.5 Déclenchement de la grève

5.6 Forum social québécois

7.0 Congrès

7.1 Que le Conseil de Coordination dépose, pour le Congrès des 1^{er} et 2 septembre 2007, l'avis de motion suivant :

À l'Article 27 du Nouveau code des règles de procédure – Considérations générales, de la section D) Les propositions privilégiées, du Chapitre 3 : Les propositions : Que le caucus non-mixte devienne le point m) et que, conséquemment, on décale l'ordre tel que prévu.

Proposée par le Comité à la recherche et aux affaires académiques
Appuyée par le Comité formation
Adoptée à l'unanimité

7.2 Que le Conseil de Coordination dépose, pour le Congrès des 1^{er} et 2 septembre 2007, l'avis de motion suivant :

À l'Article 15 du Nouveau code des règles de procédure – Considérations générales, de la section A) Propositions ordinaires, du Chapitre 3 : Les propositions : Ajouter : Article 15.1 : Chaque proposition dûment appuyée peut être présentée pour un laps de temps restreint (sans proposition privilégiée pour la définir, le praesidium considère qu'il est de 1 minute 30 secondes) par la délégation qui l'a proposée. Cette présentation n'est pas une intervention régulière. Elle vise strictement à éclaircir le Congrès sur les modalités de la proposition afin que les tours de paroles subséquents ne soient pas hors d'ordre. En ce sens, elle n'est pas comptabilisée dans les tours de paroles.

Proposée par le Conseil à la recherche et aux affaires académiques

Appuyée par le Comité formation
Adoptée à l'unanimité

7.3 Que le Conseil de Coordination dépose, pour le Congrès des 1^{er} et 2 septembre 2007, l'avis de motion suivant :

À l'Article 9 des Statuts et règlements : Composition et définition, du Chapitre 3 Congrès : Que soit ajouté au point 2 : « Une délégation peut faire une rotation (complète de la délégation ou non) par jour de Congrès, en autant qu'elle respecte les autres modalités. » après « La délégation doit être composée d'au moins une femme et aucune délégation ne doit être composée de plus de deux hommes. ».

Proposée par le Comité à la recherche et aux affaires académiques
Appuyée par la MASSE

Proposition dilatoire : De mettre en dépôt la proposition principale 7.3.

Proposée par le Comité à la recherche et aux affaires académiques
Appuyée par le Comité formation
Adoptée à l'unanimité

8.0 Permanence

9.0 Prochain Conseil de Coordination

9.1 Que le prochain Conseil de Coordination ait lieu mardi, le 24 juillet à 18h00 à l'UQAM.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité femmes
Adoptée à l'unanimité

Reprise de la proposition privilégiée :

Qu'une plénière de 15 minutes soit tenue sur :

Considérant les incertitudes quant au maintien de la location des locaux de l'ASSÉ au Centre NDA;

Considérant les difficultés évidentes qui seront rencontrées pour trouver un nouveau local d'ici la rentrée ou d'ici le 31 décembre 2007;

Considérant qu'un déménagement, précipité ou non, entraînerait inévitablement des conséquences pour l'ASSÉ, qu'elles soient d'ordre organisationnelles ou financières;

Considérant que le processus de négociation pour conserver les locaux de l'ASSÉ n'est pas encore entamé et qu'il est actuellement impossible d'en connaître la teneur et les délais;

Que le Conseil de Coordination prenne position sur les locaux de l'ASSÉ afin que les démarches de l'ASSÉ conséquentes soient entreprises dès maintenant.

Que le Conseil de Coordination fixe une date limite, le cas échéant, pour le déménagement.

Proposée par le Conseil Exécutif
Appuyée par la MASSE
Adoptée à l'unanimité

10.0 Varia

11.0 Levée à 23h35

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité formation
Adoptée à l'unanimité